

Offre de service du Réseau d'ingénierie territoriale d'Alsace

Aménagement

Entreprise

Animer

Habitat

Stratégie

Territoires

Projet

Citoyens

Collectivités

Patrimoine

Conseil

Expertise

Innovater



Le mot du Président de la Collectivité européenne d'Alsace

Nous devons collectivement faire face à d'immenses défis et à de nouvelles transitions (énergétiques, démographiques, économiques, mobilières, alimentaires, foncières...) qui impactent nos modes d'action publique. Nos pratiques, nos organisations de travail sont amenées à évoluer et à se construire collectivement au service des besoins fondamentaux de nos habitants.

La Collectivité européenne d'Alsace est le premier partenaire des communes et des intercommunalités. La solidarité territoriale est ancrée dans son ADN. À ce titre, le réseau d'ingénierie territoriale d'Alsace que la Collectivité européenne d'Alsace a fortement impulsé, promu et accompagné, est désormais fort de 20 membres.

Grâce aux acteurs qui le composent, ce réseau propose une offre de services destinée aux communes et aux intercommunalités afin de leur apporter un appui sur mesure dans toutes les phases et toutes les dimensions de leurs projets. Ce réseau est essentiel pour faire face aux enjeux sociétaux et locaux qui nous impactent. Ce sont 16 millions d'euros par an que la Collectivité européenne d'Alsace mobilise pour financer l'ensemble de ce réseau d'ingénierie.

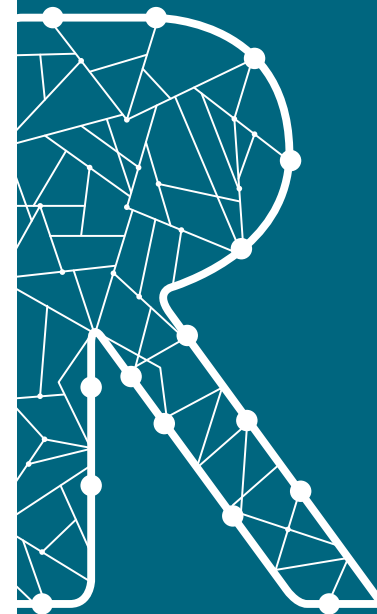
Cette force d'actions vient en complément des 6 500 agents de la Collectivité européenne d'Alsace qui œuvrent pour offrir un service public de qualité à l'ensemble des territoires d'Alsace sur les 376 sites répartis du Nord au Sud alsacien.

C'est aussi une organisation à partir des 7 bassins de vie. Celle-ci permet de garantir un lien de proximité avec les élus et un accompagnement des projets locaux. Elle s'appuie sur les réalités du terrain ainsi que sur l'assistance des élus Conseillers d'Alsace qui œuvrent pour servir la dynamique de leur canton et de l'Alsace.

Ce guide de l'ingénierie recense les nombreuses ressources que vous pouvez mobiliser, celles de la Collectivité européenne d'Alsace mais aussi celle des partenaires de l'ingénierie territoriale, qui agissent de concert pour le développement équilibré de la région alsacienne.

Je fais le vœu qu'il constitue une référence indispensable à tous vos projets. Nous aurons à cœur que cette ingénierie se mette à votre service dans une démarche collective pour faciliter votre action.

Frédéric Bierry,
Président
de la Collectivité
européenne d'Alsace



Édito

Le Réseau d'ingénierie territoriale est une particularité alsacienne dont nous sommes fiers.

Depuis la décentralisation, il y a 40 ans, les collectivités alsaciennes sont engagées dans le développement et l'attractivité des territoires, en respectant leurs spécificités et leurs atouts. Elles ont pris leur destin en main et se sont dotées d'outils d'ingénierie performants et mutualisés au service de tous les territoires.

Le Réseau d'ingénierie territoriale rassemble des organismes qui possèdent une expertise et des clefs pour agir sur des thématiques très pointues comme le développement économique ou touristique, l'habitat, le foncier, l'urbanisme, l'aménagement, la gestion de l'eau, l'environnement, la qualité architecturale, l'archéologie préventive, etc.

Reliées et coordonnées entre elles, ces multiples compétences constituent une force d'entraînement et de conduite des projets répondant à des problématiques territoriales complexes et imbriquées, qui nécessitent souvent d'inventer ensemble les solutions pour avancer.

Les défis des transitions écologique, numérique, énergétique, nous obligent à repenser la construction de nos politiques publiques de manière plus intégrée et durable. Le contexte territorial subit des mouvements profonds avec de nouvelles demandes de nos concitoyens et une complexification juridique et technique croissante. Plus que jamais, nous avons besoin de rassembler nos intelligences, nos capacités à anticiper et à agir. Telle est la vocation que nous donnons ensemble au Réseau d'ingénierie territoriale.


Frédéric Bierry
Président de l'ADIRA et de la
Collectivité européenne d'Alsace


Laurent Seguin
Président du Parc Naturel Régional
des Ballons des Vosges


Michel Habig
Président de Rivières
de Haute-Alsace


Isabelle Dollinger
Présidente de l'ATIP


Françoise Schaezel
Présidente de l'ADEUS


Yves Sublon
Président d'ALSABAIL


Catherine Greigert
Présidente d'Archéologie Alsace


Marie-Paule Lehmann
Présidente de l'EPFA


Pierre BIHL
Président de l'ADIL 68


Lucien Muller
Président d'Habitats
de Haute-Alsace


Lara Million
Présidente CITIVIA SEM


Remy Neumann
Président de l'AFUT


Marc Munk
Président d'ADAUHR-ATD Alsace

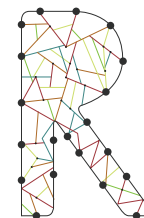

Nathalie Kaltenbach-Ernst
Présidente de l'ADT


Etienne Wolf
Président de CAUE-ADIL67
et d'Alsace Habitat


Michaël Weber
Président de SYCOPARC


Frédéric Pfliegersdoerffer
Président du SDEA

Sommaire



- 6** Le Réseau facilite la réalisation de vos projets
- 8** Les structures membres
Qui fait quoi ?
 - 9** Collectivité européenne d'Alsace
 - 10** ADIL 67 & 68 : Agences Départementales d'Information sur le Logement
 - 11** CAUE d'Alsace : Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement
 - 12** ADAUHR-ATD Alsace : Agence Technique Départementale Alsace
 - 13** ATIP : Agence Territoriale d'Ingénierie Publique
 - 14** ADIRA : Agence de développement d'Alsace
 - 15** ADT : Alsace Destination Tourisme
 - 16** Habitats de Haute-Alsace
 - 17** Alsace Habitat
 - 18** Rivières de Haute Alsace
 - 19** SDEA : Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle
 - 20** Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges
 - 21** Parc Naturel Régional des Vosges du Nord
 - 22** AFUT Sud-Alsace : Agence de Fabrique Urbaine et Territoriale
 - 23** ADEUS : Agence d'Urbanisme de Strasbourg Rhin supérieur
 - 24** Archéologie Alsace
 - 25** EPFA : Établissement Public Foncier d'Alsace
 - 26** Alsabail : Partenaire des entreprises et territoires d'Alsace
 - 27** CITIVIA SEM
- 29** Le Réseau en pratique : Quelques exemples de réalisations
- 41** L'offre de formation aux collectivités
- 42** Contacts

Aujourd'hui, nous préparons le monde de demain

Le Réseau facilite la réalisation de vos projets

Vous avez repéré un site sur lequel vous souhaitez développer un projet valorisant pour votre commune : la reconversion d'une friche, l'investissement d'une "dent creuse" en centre-ville, l'aménagement d'un espace public, une rénovation patrimoniale, la requalification d'un espace naturel dégradé.

Envisagez-vous de redynamiser votre centre urbain, d'améliorer le cadre de vie, ou de développer une offre économique ?

Entrenez-vous d'expérimenter de nouvelles solutions de développement durable ?

Vous avez décidé de sortir des sentiers battus et d'innover dans l'action publique, mais vous n'êtes pas certain des bonnes méthodes à employer.

Bien identifier le besoin, savoir qualifier la situation et définir ce que l'on veut est déterminant dans le développement d'un projet.



RÉFLEXION → CONCEPTION → RÉALISATION

Le Réseau d'ingénierie vous accompagne et vous propose :

➔ Faciliter l'émergence de votre projet

Un atelier d'1/2 journée ou d'1 journée avec visite de terrain, en y associant les personnes de votre choix pour engager les réflexions. Vous aurez mobilisé les participants, précisé les objectifs et les contours du projet et défini une première marche à suivre pour les mois à venir.

➔ Co-construire des pratiques & méthodes de travail innovantes

Brainstorming, ateliers d'idéation, plateforme web citoyenne, séances de créativité... Vous aurez les clés pour déployer la méthode et la gouvernance la plus adaptée à votre projet et pour vous entourer des compétences dont vous aurez besoin.

➔ Former les élus et les services communaux

Sur l'application du droit des sols, l'urbanisme, l'aménagement et l'environnement. Piloté par l'ATIP, en partenariat avec le Réseau. *Voir le catalogue des formations page 41.*

Par la suite, les membres du Réseau pourront en tant que de besoin continuer à vous accompagner dans la mise en œuvre opérationnelle de vos démarches de valorisation territoriale.



Les structures membres du Réseau d'ingénierie territoriale

Qui fait quoi ?

Collectivité européenne d'Alsace

Les fondements de la Collectivité européenne d'Alsace, créée le 1^{er} janvier 2021, résident dans le partenariat fort qu'elle entend développer avec les communes, intercommunalités et autres acteurs locaux afin de les accompagner au mieux dans la réussite de leurs projets, à travers une présence humaine au cœur des 7 Territoires et une intervention déterminante en matière de solidarité territoriale.

↓ Ses missions

En matière de conseil et d'accompagnement, son intervention se concrétise notamment en matière juridique, de montage de marchés publics, d'archivage, d'appui au développement de projets dans les domaines de la culture, des politiques jeunesse et sport, d'aménagement du territoire, d'accompagnement des seniors et de la petite enfance, d'emploi et d'insertion, de développement touristique, d'habitat, de transition écologique et énergétique ou encore de voirie routière et cyclable.



Les Délégués Territoriaux de la Direction Générale:

Territoire Nord Alsace
Marie-Claude Lemmel
marie-claude.lemmel@alsace.eu
06 70 45 23 13

Territoire Ouest Alsace
Francis Klein
francis.klein@alsace.eu
06 75 70 02 83

Territoire Eurométropole de Strasbourg
Gaël Rousseau
gael.rousseau@alsace.eu
06 16 67 85 36

Territoire Centre Alsace
Estelle Burgun
estelle.burgun@alsace.eu
06 74 16 80 88

Territoire Région de Colmar
Fabien Nierengarten
fabien.nierengarten@alsace.eu
06 75 86 07 51

Territoire Agglomération de Mulhouse
Martial Reheisser
martial.reheisser@alsace.eu
06 30 52 37 63

Territoire Région Sud Alsace
Jérémy Broglin
jeremy.broglin@alsace.eu
06 62 54 77 90

Plus d'informations sur: www.alsace.eu



ADIL 67 & 68



Agences Départementales d'Information sur le Logement

Associations créées il y a plus de 25 ans à l'initiative des Conseils Départementaux, de l'État et de la Caisse nationale d'allocations familiales, les ADIL rassemblent des collectivités locales, Action Logement, les CAF, des professionnels intervenant dans le secteur du logement et de l'habitat, des représentants d'associations d'usagers et d'associations familiales. Elles sont agréées par le Ministère en charge du logement.

↓ Leurs missions

Un service public du logement de proximité

Chaque année, plus de 25 000 Alsaciens sollicitent les ADIL sur des questions, projets ou difficultés de logement. Les ADIL leur apportent un conseil gratuit, neutre et personnalisé sur toutes les questions juridiques, financières et fiscales relatives au logement et à l'urbanisme. Elles offrent un maillage complet du territoire avec 3 sites permanents et 20 permanences de proximité.

Une expertise pour les élus et acteurs locaux de l'habitat

Grâce à leur expertise, les ADIL participent à l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des politiques locales de l'habitat. Les ADIL réalisent des études thématiques territorialisées et jouent un rôle d'observation des marchés. Leurs indicateurs d'activité et travaux peuvent éclairer les élus et acteurs du logement dans l'orientation de leurs politiques et leurs interventions. Elles mettent une veille et expertise juridique sur le logement à disposition de leurs partenaires. Elles participent à la connaissance et à la compréhension de la réglementation et des dispositifs, à travers, par exemple, des actions de formation ou de sensibilisation.



Alexandre Probst – Directeur
a.probst@adil68.fr
03 89 21 75 36

Plus d'informations sur : www.adil68.org



Anne-Sophie Bouchoucha – Directrice
bouchoucha@adil67.fr
03 88 21 07 06

Plus d'informations sur : www.adil67.org

CAUE d'Alsace

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

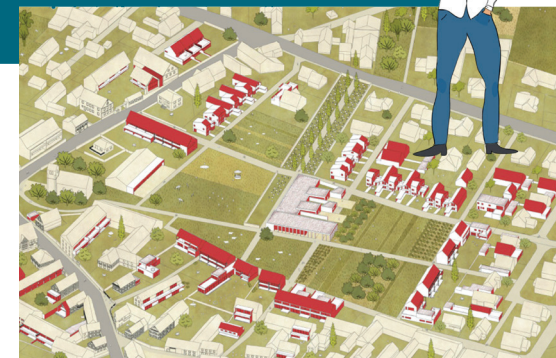
Né de la décentralisation et de la loi sur l'Architecture de 1977, le CAUE est une association départementale de droit privé qui rend des missions de service public dans le champ de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement et du paysage. Il propose un conseil indépendant et l'accompagnement des maîtres d'ouvrage publics ou privés, en amont du projet.

↓ Ses missions

Toutes les collectivités et les particuliers peuvent bénéficier, sur demande, de l'intervention des professionnels du CAUE. Le Conseil dispense trois grandes missions d'intérêt public pour promouvoir la qualité architecturale, urbaine, environnementale et paysagère :

> Conseiller et accompagner les collectivités et les administrations publiques ou associatives dans leurs études préalables et globales aux projets d'urbanisme, d'équipements, d'aménagement d'espaces publics et paysagers, dans la définition de leurs besoins et objectifs, pour proposer des démarches, des solutions et des procédures débouchant sur des projets mieux préparés et adaptés aux attentes des usagers.

- > Informer, sensibiliser et former tous les publics, notamment scolaires, pour développer la culture architecturale, paysagère et environnementale des collectivités et du grand public, pour favoriser une architecture et un urbanisme contemporains, durables, respectueux du patrimoine, et tendre à l'amélioration du cadre bâti et paysager.
- > Conseiller tous les particuliers et habitants gratuitement pour construire, agrandir ou restructurer une habitation, un local d'activité ou une dépendance.



Se poser les bonnes questions avant d'agir (© CAUE67)



CAUE d'Alsace
Carole Pezzoli – Directrice
pezzoli@caue-alsace.com
03 88 15 02 30

Plus d'informations sur : www.caue-alsace.com



Assistance à maîtrise d'ouvrage de la construction de la médiathèque d'Ensisheim / ©IdeAA-KWA et ADAUHR. Appui à l'élaboration du PLU de Cerney

ADAUHR-ATD Alsace

Agence Technique Départementale d'Alsace

Véritable plateforme opérationnelle dans le domaine de l'urbanisme, de l'aménagement, de la construction publique et du conseil juridique, l'Adauhr accompagne au quotidien les collectivités grâce à la force de frappe d'une équipe pluridisciplinaire formée de juristes, d'architectes, d'ingénieurs, d'urbanistes, de géographes et de data scientists/géomaticiens.

Chaque année, des centaines de missions de conseil et d'étude sont ainsi menées pour les collectivités, notamment pour ses 286 adhérents (2023) composés de la CeA, de communes et d'intercommunalités. Ces actions représentent environ 155 millions d'euros de travaux accompagnés (soit plus de 230 millions en incluant les honoraires et bureaux d'études), plus de 250 conseils juridiques majeurs ou encore près de 70 procédures d'urbanisme réalisées.

↓ Ses missions

L'ADAUHR-ATD vient soutenir les communes et intercommunalités dans les domaines de :

- > L'urbanisme réglementaire et la planification : élaboration, révision et adaptation des documents d'urbanisme réglementaires et de SCoT.
- > La construction et l'aménagement public en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage, programmiste et expert en faisabilité.
- > L'analyse et l'accompagnement juridique dans le domaine du droit de l'urbanisme/ environnement : faisabilité juridique, accompagnement de projets et sécurisation des procédures.
- > La réalisation d'études territoriales, prospectives et/ou stratégiques pour les décideurs locaux.
- > L'analyse spatiale via la conception et la gestion d'observatoires et de bases de données, comme le Tableau de Bord des Territoires, et d'autres outils d'analyse spatiale spécifiques (cartes scolaires, analyses d'accessibilité...).



Pierre Wunsch – Directeur général
 adauhr@adauhr.fr
 03 89 30 13 30 - 06 78 79 02 75

Plus d'informations sur : www.adauhr.fr

ATIP

Agence Territoriale d'Ingénierie Publique

L'ATIP est un syndicat mixte territorialisé qui offre un service mutualisé à ses 572 membres : Collectivité européenne d'Alsace, intercommunalités, communes, dans les domaines juridiques et opérationnels de l'application du droit des sols, de l'urbanisme, de l'aménagement et de l'environnement, mais aussi dans le domaine de la gestion administrative. Organisme agréé, elle propose des formations aux élus locaux et à leurs équipes. Ses équipes interviennent de manière intégrée, en articulation et complémentarité avec les services des collectivités membres.

↓ Ses missions

L'ATIP délivre un conseil juridique et opérationnel gratuit sur les questions d'aménagement territorial, s'appuyant sur une expertise interdisciplinaire et ses outils de connaissance. En 2023, elle lance un nouveau service de Gestion des déclarations d'intention d'aliéner (DIA) en partenariat avec l'EPFA.

À la demande de ses membres, elle intervient sur les missions suivantes :

- > Instruction des autorisations d'urbanisme (ADS) : 24 300 dossiers instruits (19 600 EqPC) pour le compte de 470 communes en 2022.
- > Conformité et contrôle en ADS : 125 communes
- > Accompagnement technique pour l'évolution des documents d'urbanisme (PLU, PLUi, déclarations de projets, etc.) et les études pré-opérationnelles d'aménagement (requalification d'espaces publics, valorisation de friches, extensions urbaines, etc.) : 155 en 2022.

- > Réalisation d'études stratégiques et animation de projets de territoires (P. ex. en développement économique);
- > Mise à disposition de son portail d'information géographique: 117 membres y ont déjà souscrit.
- > Administration : Traitement des paies et paies à façon : 333 membres ; gestion des listes électorales: 299 membres

Pour plus d'information sur les formations des élus, voir page 41.



L'ATIP aux côtés des collectivités pour réaliser leurs projets (© ATIP)



Florence Wiel – Directrice
 florence.wiel@atip67.fr
 03 88 76 63 63 / 07 61 69 89 00
 contact@atip67.fr

Plus d'informations sur : www.atip67.fr

ADIRA

Agence de Développement d'Alsace

Financée par les principales collectivités alsaciennes, l'ADIRA se consacre depuis 1950 à la création, au développement et au sauvetage d'entreprises des secteurs de l'industrie et du tertiaire. Elle travaille de manière très étroite avec les dirigeants de PME et de groupes internationaux à l'élaboration de projets à ingénierie complexe ayant un impact fort en termes d'emploi et d'investissement sur le territoire alsacien.

Forte de sa connaissance du tissu économique et de ses réseaux, l'ADIRA accompagne également les collectivités alsaciennes dans leurs projets d'aménagement et de développement au service des entreprises. À travers la marque Alsace, qui valorise les atouts de ses entreprises et territoires, l'ADIRA œuvre au rayonnement du territoire alsacien avec pour objectif d'étoffer son attractivité.

↓ Ses missions

L'ADIRA exerce des missions auprès de différents acteurs, tels que les entreprises, en les aidant à trouver des terrains, des locaux, des financements, et en les soutenant en cas de difficultés.

L'ADIRA accompagne également les collectivités dans la définition de leur stratégie économique et dans la promotion du territoire, les assiste dans la déclinaison des politiques économiques, les aide à lancer des démarches pour renforcer les dynamiques territoriales, etc.



Sébastien Leduc -
Responsable compétitivité des entreprises
et dynamique des territoires
sebastien.leduc@adira.com
06 80 47 57 47

Plus d'informations sur: www.adira.com



Tous en
Alsace!

**L'ALSACE, CE SONT LES
ALSACIENS QUI EN PARLENT
LE MIEUX**

RELANCETOURISME.ALSACE (© ADT)

ADT

Alsace Destination Tourisme

L'ADT assure notamment la mise en œuvre de la stratégie de développement touristique, adoptée par la Collectivité européenne d'Alsace. Cette déclinaison opérationnelle contribue à donner une impulsion nouvelle aux actions touristiques, tant en matière de développement des territoires que d'accompagnement des projets.

Depuis le 2 août 2019, dans le cadre de la "loi Alsace", ADT s'est vu confier la charge, sur le territoire des 2 départements alsaciens d'animer et de coordonner l'action des collectivités territoriales et des autres acteurs concernés, en cohérence avec le Schéma régional de développement du tourisme et des Loisirs (Art. L.132-1 du code du tourisme).

↓ Ses missions

ADT contribue, par son accompagnement et son expertise à la consolidation et à la diversification d'une offre touristique qualitative ainsi qu'à l'attractivité de la Destination Alsace. Son équipe pluridisciplinaire propose accompagnement et conseils aux collectivités : diagnostic territorial, expertise de projet, évaluation du potentiel touristique des sites, relations presse, etc., mais également aux acteurs privés et associatifs du tourisme, aux porteurs de projets et aux investisseurs pour lesquels d'autres services sont déclinés.

À l'épreuve de la COVID, ADT engage une nouvelle mission d'accompagnement des territoires à la recherche d'investisseurs touristiques privés, afin de faciliter la reprise d'établissements ou le développement de projets nouveaux.

Par ailleurs, un dispositif d'accompagnement à la digitalisation des offres touristiques est en cours d'élaboration avec les services de la Collectivité européenne d'Alsace.



**Nicole Bonnet - Responsable du Pôle Ingénierie
et Développement**

nicole.bonnet@adt.alsace
03 89 20 10 63

Plus d'informations sur: www.alsace-destination-tourisme.com



Habitats de Haute-Alsace

Perspective du projet de Résidence Autonomie de 35 logements « Le Hameau d'Amélie » à Wittelsheim. (©AEA Architecture)

Office Public de l'Habitat de la Collectivité européenne d'Alsace, Habitats de Haute-Alsace gère un patrimoine immobilier de près de 10 000 logements sur plus de 110 communes alsaciennes et développe un panel d'activités et de prestations faisant de lui un véritable ensemble de l'habitat, au service des élus locaux et des habitants.

Quel que soit le projet porté, il s'inscrit toujours dans une vision globale de l'habitat, dans un souci constant de qualité environnementale et de mixité sociale, garants de l'équilibre du territoire concerné et d'un cadre de vie privilégié. L'Office est certifié Qualibail© par l'Afnor pour ses activités de gestion locative depuis novembre 2017.

↓ Ses missions

Partenaire par vocation, Habitats de Haute-Alsace associe les communes à chaque étape de ses projets, de l'étude d'opportunité jusqu'à la livraison. Chaque projet repose sur une écoute attentive des besoins, intégrant les dimensions urbaines et sociales et les particularités locales dans le respect des règles d'urbanisme (SCOT, PLU).

En zone rurale, urbaine ou péri-urbaine, pour son compte ou en mandat pour les collectivités locales, Habitats de Haute-Alsace réalise ainsi :

- > Des logements individuels ou collectifs, en locatif social ou en accession à la propriété ;
- > Des résidences Seniors ;
- > Des Résidences Autonomies, en partenariat avec des structures spécialisées ;
- > Des EHPAD et des logements-foyers ;
- > Des zones d'aménagement (lotissements...);
- > De la revente de parcelles foncières à des investisseurs privés ou publics.



Guillaume Couturier – Directeur Général
guillaume.couturier@hha.fr
03 89 22 93 01

Plus d'informations sur : www.hha.fr

Alsace Habitat

Née de la fusion d'OPUS 67 et de la SIBAR, Alsace Habitat est une SEM spécialisée dans l'habitat et l'aménagement qui met en œuvre les politiques de la Collectivité européenne d'Alsace. Elle gère un patrimoine de 17 000 logements implantés dans 180 communes alsaciennes. Via sa marque Alsace Énergie, elle prend part à la transition énergétique par le développement de réseaux de chaleur vertueux.

↓ Ses missions

Opérateur de l'habitat et de l'aménagement de la Collectivité européenne d'Alsace, Alsace Habitat intervient dans :

- > La construction et la gestion de logements sociaux, à loyers libres et intermédiaires ;
- > La réalisation d'opérations en accession sociale ou en accession libre à la propriété ;
- > La construction et la gestion de résidences étudiantes et/ou jeunes travailleurs ;
- > La réalisation d'aménagements et d'équipements publics en partenariat, principalement, avec les collectivités locales : mairies, écoles, centres sportifs, culturels et associatifs, etc ;
- > La construction de résidences pour personnes âgées et/ou handicapées et de casernes de gendarmeries ;
- > L'assistance à maîtrise d'ouvrage
- > La gestion syndicale, de patrimoine communal ou de sociétés œuvrant dans le même secteur.



La requalification de l'immeuble du 17 Mistral à Bischheim. L'opération de renouvellement urbain du quartier des Écrivains à Bischheim/Schiltigheim a été primée par une Marianne d'or en 2020. (©AEA Architecture)

Soucieux d'accompagner au mieux ses clients les plus fragiles, Alsace Habitat développe également une gamme de services à la personne notamment à destination des séniors.



Freddy Zimmermann – Directeur de l'Attractivité et du Développement Durable

freddy.zimmermann@alsacehabitat.fr
03 88 65 81 99

Plus d'informations sur : www.alsacehabitat.fr

Rivières de Haute-Alsace

Afin de poursuivre le travail du service Rivières et Barrages du Conseil Départemental du Haut-Rhin, les élus ont créé le syndicat mixte Rivières de Haute-Alsace en 2017, composé de l'ensemble des syndicats de rivières de la Collectivité européenne d'Alsace. Mutualisant l'ingénierie, il intervient sur les seuils, les zones de ralentissement dynamiques de crue, près de 4 000 km de cours d'eau et de 250 km de digue du territoire haut-rhinois, afin d'en assurer la gestion cohérente et solidaire.

↓ Ses missions

Ses ingénieurs, techniciens et cadres administratifs interviennent pour le compte des Syndicats de rivières en l'absence de leurs personnels propres.

Ils réalisent, en interne, les études hydrauliques, le suivi administratif, réglementaire et celui des travaux dans des domaines variés, allant de la remise en état d'ouvrages à la protection contre les inondations, en passant par des opérations de renaturation.

Disposant de ses propres engins de chantier, Rivières de Haute-Alsace peut assurer une partie des travaux des Syndicats.

Son équipe de gardes barrages s'affaire à la gestion quotidienne des 10 barrages vosgiens de la Collectivité européenne d'Alsace et à celle de nombreux vannes et canaux permettant le maintien en eau de nos rivières et le soutien à la nappe phréatique.

> RHA anime également les SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) de la Doller et de la Lauch et la stratégie de gestion du risque d'inondation de Mulhouse.



Un chantier de renaturation à Mulhouse. RHA y intervient dans la conception et la réalisation (© RHA).



Olivia Ghazarian - Directrice
ghazarian@rivieres.alsace
03 89 30 65 20
Plus d'informations sur : www.rivieres.alsace



SDEA

Station d'épuration de Weyersheim (©SDEA)

Syndicat des Eaux et d'Assainissement d'Alsace-Moselle

Le SDEA a été créé en 1939 par trois syndicats d'eau potable, mutualisant leurs moyens pour optimiser la distribution de l'eau. Il est un syndicat mixte qui fédère 737 communes membres, au bénéfice de plus d'un million d'habitants, syndicats des communes, syndicats, intercommunalités sur le périmètre des 3 départements d'Alsace-Moselle, ainsi que l'Eurométropole de Strasbourg et la Collectivité européenne d'Alsace.

↓ Ses missions

Ses collectivités membres transfèrent totalement ou partiellement au SDEA leurs compétences en matière de :

- > Production, transport et distribution d'eau potable ;
- > Collecte, transport et traitement des eaux usées et pluviales, ainsi que l'assainissement non collectif ;
- > Gestion des milieux aquatiques, prévention des inondations, lutte contre l'érosion des sols et l'animation-concertation sur les bassins versants ;

Les élus du SDEA sont soucieux d'alimenter un lien de proximité avec ses membres. Son périmètre d'intervention se découpe en 7 territoires desservis par 4 centres et 7 antennes facilitant les relations et synergies entre acteurs, élus, usagers et parties prenantes, au service de l'efficacité et de la réactivité du SDEA.

Sa politique de partenariat ambitieuse constitue un levier clé pour développer des stratégies et impulser des projets innovants, pertinents et fédérateurs dans le domaine de l'eau. Acteur de 1^{er} plan en Alsace-Moselle, le SDEA est tourné vers l'avenir : recherche de performance technique, financière, environnementale et innovation en sont ses maîtres-mots.



Franck Hufschmitt - Directeur de la Gestion Durable des Bassins Versants
franck.hufschmitt@sdea.fr
03 88 19 29 53 / 06 30 50 46 29
Plus d'informations sur : www.sdea.fr



Parc naturel régional des Ballons des Vosges

Situé dans le sud du Massif des Vosges, le Parc regroupe 200 communes et 14 intercommunalités sur les départements du Haut-Rhin, des Vosges, du Territoire de Belfort et de la Haute Saône. Les régions Grand Est et Bourgogne Franche-Comté, conscientes des forces et des fragilités de ce territoire, ont obtenu son classement en « parc naturel régional » par l'État en 1989. Son objectif : mettre la préservation des richesses patrimoniales au service du développement local (charte 2012-2027).

↓ Ses missions

- > Préserver les patrimoines naturels, culturels et paysagers : animation de 22 sites Natura 2000, gestion de 4 réserves naturelles nationales, accompagnement des plans de paysages ;
- > Favoriser un urbanisme durable : accompagnement dans l'élaboration des documents d'urbanisme, de projets de reconversion du bâti ancien et de valorisation des villes et villages par les espaces publics ;
- > Soutenir une économie locale, développer les circuits-courts : appui à la mise en œuvre des mesures agri-environnementales, soutien à la race bovine vosgienne, développement de nouvelles filières (myrtille, gibier), attribution de la marque « Valeur Parc » (bois local, eaux de source, gîtes et accompagnateurs en montagne) ;
- > Informer, sensibiliser les visiteurs et les habitants, renforcer le lien social : programmes pédagogiques à destination du jeune public, éditions d'outils d'information, prêts d'expositions itinérantes, carte éco touristique, guide de belles balades, actions culturelles et sur le lien social, accompagnement des initiatives citoyennes.



Olivier Claude - Directeur
o.claude@parc-ballons-vosges.fr
03 89 77 90 20

Plus d'informations sur : www.parc-ballons-vosges.fr

Parc naturel régional des Vosges du Nord (Sycoparc)

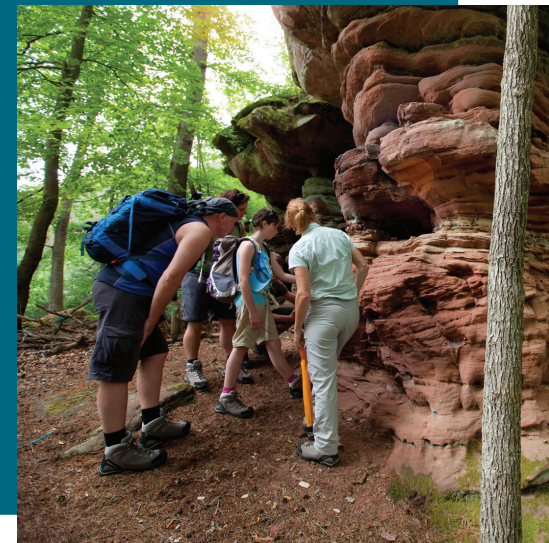
Le Sycoparc est le syndicat mixte de coopération du Parc naturel régional des Vosges du Nord, dont le siège est à La Petite-Pierre. Il porte depuis 1975, des projets de préservation, de mise en valeur et de développement des patrimoines naturels et culturels inscrits dans la charte du Parc naturel régional des Vosges du Nord. À la fois conseil et soutien des projets, le Sycoparc porte des actions structurantes pour le compte de ses membres : 111 communes, 6 communautés de communes, des communes associées, la Collectivité européenne d'Alsace, le Département de la Moselle et la région Grand Est.

↓ Ses missions

Le Sycoparc apporte à ses membres un appui technique au montage de projets pour expérimenter et innover en faveur du développement durable, avec notamment pour missions principales :

> Le développement de projets culturels : portage d'évènements, conservation de 10 musées, participation à l'éducation au patrimoine, animation de journées grand public.

- > La protection de la nature : gestion d'une réserve nationale et régionale, animation de 8 sites Natura 2000, gestion de zones humides ;
- > La préservation et la valorisation du cadre bâti et paysager : conseils pour la réhabilitation du bâti ancien, accompagnement à la compatibilité des documents d'urbanisme, innovation en faveur d'un urbanisme et d'une architecture durable ;
- > Le développement économique basé sur les ressources locales : accompagnement de projets pour la filière bois, animation d'un réseau d'acteurs favorables à l'éco-rénovation, marque « Valeur Parc » ;



Près du château du Ramstein
(© Sycoparc)



Rita Jacob - Directrice
r.jacob@parc-vosges-nord.fr
03 88 01 49 59

Plus d'informations sur : www.parc-vosges-nord.fr

Afut Sud-Alsace

Agence de fabrique urbaine et territoriale

L'Afut Sud-Alsace est une association d'intérêt général. Elle a pour vocation d'assister ses partenaires (collectivités, État, Région, CeA, UHA, EAP, Citivia...) en matière d'aménagement, d'urbanisme et d'évolution des territoires. L'Agence est administrée par des élus et des représentants d'organismes publics oeuvrant pour le Sud-Alsace. L'équipe se compose d'une quinzaine de salariés, qualifiés dans des domaines différents : habitat, urbanisme, statistique, mobilité, économie, cohésion sociale, transition climatique, énergétique et écologique.

↓ Ses missions

L'Agence est au service de l'ensemble de ses membres. À l'échelle du Sud-Alsace, elle organise son action dans le cadre d'un programme de travail partenarial et mutualisé.

- > Accompagner les collectivités dans l'élaboration de leurs documents de référence tel que le SCOT, PLUi, PLH, Plan de mobilités...
- > Observer, analyser et évaluer les évolutions spatiales, économiques, environnementales, et sociales des territoires.
- > Mener des missions de prospectives thématiques ou localisées.

- > Partager les connaissances et contribuer à l'harmonisation des politiques publiques.



Vue aérienne de la Région Mulhousienne, qui constitue une partie du territoire d'investigation de l'Agence



Viviane BEGOC - Directrice de l'Afut Sud-Alsace
03 69 77 60 77
viviane.begoc@afut-sudalsace.org
Plus d'informations sur : www.afut-sudalsace.org



Vue aérienne du piémont des Vosges avec les villages viticoles de Blienschwiller, Nothalten et Itterswiller

L'Agence d'Urbanisme de Strasbourg Rhin supérieur

L'ADEUS est une association de droit privé qui poursuit des travaux d'intérêt général dans le domaine de l'urbanisme. Elle agit comme plateforme collaborative pour ses 66 membres publics et partenaires privés. L'agence est constituée de 55 professionnels et de 20 métiers différents. Depuis 1967, son territoire d'intervention s'est élargi à l'Alsace et au Rhin Supérieur. Elle collabore avec la plupart des membres du réseau d'ingénierie alsacien.

↓ Ses missions

Les missions de l'ADEUS ont vocation à accompagner les territoires dans la préparation de leur avenir et d'éclairer les décisions des élus en matière d'urbanisme :

- > Stratégies de territoire, documents d'urbanisme (SCoT et PLU : élaboration, révision, modification, mise en compatibilité, suivi et évaluation) ;
- > Ingénierie de projet : patrimoine, études environnementales (énergie, évaluation, biodiversité), projections des besoins en équipement, plan paysage, dispositifs de l'Etat (Petites villes de demain, Action cœur de ville...)

- > Accompagnement de politiques publiques, depuis l'aide à la définition d'orientations jusqu'à l'appui à la mise en œuvre (PDH, PLH, conférence intercommunale du logement, document d'aménagement artisanal et commercial (DAcL), contrat de ville, plan global de déplacements, plan climat-air-énergie territorial (PCAET) ;
- > Accompagnement des coopérations transfrontalières et décentralisées ;
- > Observations territoriales, compréhension des enjeux, prospective appliquée ;
- > Émergence de projets par des ateliers pour tout sujet exigeant de l'expertise, de la coordination et de la concertation entre acteurs (ex. sobriété foncière, transition énergétique).



Pierre Laplane
Directeur général
03 88 21 49 01

Plus d'informations sur : www.adeus.org

Archéologie Alsace

Fouille sur le tracé de l'A355 Ernolsheim-Bruche (© Archéologie Alsace)

Archéologie Alsace est un établissement public qui exerce des missions scientifiques, patrimoniales, éducatives et culturelles en Alsace. Créé par les Départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin en 2006, l'établissement a été transformé en syndicat mixte ouvert en 2020, permettant l'adhésion de Communes et d'intercommunalités.

Son implantation à Sélestat facilite son intervention sur l'ensemble du territoire alsacien.

L'établissement assure une chaîne opératoire archéologique complète, au carrefour de l'aménagement du territoire et de la conservation du Patrimoine.

↓ Ses missions

Ressource et ingénierie en archéologie

L'établissement développe un système d'information archéologique, prodigue conseil aux collectivités et gère un centre de conservation et d'études pour accueillir les collections archéologiques.

Disposant d'une habilitation couvrant l'ensemble des périodes du Paléolithique à l'époque contemporaine, il réalise des opérations archéologiques préventives, des diagnostics et des fouilles, en amont des projets d'aménagement. Archéologie Alsace assure également le traitement de conservation et restauration des collections.

La médiation culturelle et la valorisation patrimoniale

À l'occasion des visites de chantiers de fouille, le public peut découvrir les résultats des recherches, les méthodes et les métiers de l'archéologie.

Archéologie Alsace organise des visites de chantiers, produit des expositions en partenariat et propose des supports pédagogiques (mallettes empruntables, outils, applications, films, jeux, etc.).



Matthieu Fuchs – Directeur général
matthieu.fuchs@archeologie.alsace
contact@archeologie.alsace
03 90 58 55 71

Plus d'informations sur : www.archeologie.alsace

EPFA

Établissement Public Foncier d'Alsace

Depuis 15 ans, l'EPF d'Alsace travaille avec et pour le compte des collectivités alsaciennes en les accompagnant dans leurs projets de territoire, sur des thématiques variées (habitat, développement économique, commerce, renouvellement urbain, friches, revitalisation de centres-bourgs, valorisation de dents creuses, etc.). Plus de 90 % des collectivités alsaciennes en sont membres, soit 37 EPCI représentant 835 communes et près de 1,8 M d'habitants. Acteur du développement local, l'EPF d'Alsace agit en tant que spécialiste du foncier/immobilier.

↓ Ses missions

L'EPF d'Alsace propose une ingénierie technique (SSP) et juridique, une expertise foncière et immobilière ainsi que des moyens financiers. Il assure l'acquisition, le portage et la rétrocession de biens, de concert avec les communes et intercommunalités alsaciennes.

Il les accompagne dans la définition de leurs objectifs, les conseille sur leur projet de territoire et les encourage à anticiper des réserves foncières.

La phase d'acquisition s'opère par négociations amiables, méthode privilégiée par l'EPF d'Alsace, par l'exercice d'une délégation du droit de préemption urbain ou d'une procédure d'expropriation. Le temps du portage, l'EPF peut se charger des travaux de « proto-aménagement » (dépollution, désamiantage, déconstruction, etc.) et livrer un foncier prêt à aménager. Les terrains sont alors revendus aux collectivités soit au prix d'acquisition, soit à un coût moindre par le biais de minorations foncières ou de participations financières.

L'appui de l'EPF d'Alsace aux politiques foncières s'illustre à travers les stratégies foncières, l'anticipation et la préparation des actes de vente, l'acquisition foncière et immobilière, et la gestion des occupations des biens (baux ou conventions d'occupation précaires).



Acquisition et portage foncier pour la réhabilitation de l'hôpital Lyautey de Strasbourg ©EPFA



Benoît Gaugler – Directeur
benoit.gaugler@epf.alsace
03 69 20 75 53

Plus d'informations sur : www.epf.alsace

Alsabail

Partenaire des entreprises et territoires d'Alsace

Fondée voici plus de 50 ans à l'initiative notamment des deux Départements alsaciens, Alsabail est la Société Alsacienne de Crédit-bail Immobilier implantée à Strasbourg et à Mulhouse. Les associés d'Alsabail sont répartis ainsi : 52% issus de la Collectivité européenne d'Alsace, 40% de Bpifrance et 8% issus de différents acteurs régionaux institutionnels. Alsabail opère dans tous les territoires alsaciens en étroite synergie avec les acteurs du développement économique en particulier l'ADIRA, les Communautés de Communes et les agglomérations.

↓ Ses missions

- > Accompagnement, expertise et financement des investissements immobiliers des entreprises qui s'implantent et se développent dans les Territoires d'Alsace. Le crédit-bail immobilier représente l'essentiel des interventions de la société
- > Fidèle à sa mission d'aider les entreprises qui s'implantent et/ou se développent en Alsace, ALSABAIL propose également la mise à disposition de locaux sous forme locative.



Entrepôt de distribution



Pôle santé Ensisheim



STRASBOURG : siège social et agence du Bas-Rhin

7 Place Brant - CS 80030
67001 Strasbourg Cedex
03 88 21 22 00

MULHOUSE : agence du Haut-Rhin

Parc des Collines
26 Rue Victor Schoelcher
68200 MULHOUSE
03 89 45 69 45

Plus d'informations sur : www.alsabail.fr



Construction d'un Ehpad sur le centre hospitalier de Rouffach

CITIVIA SEM

CITIVIA SEM fait partie d'un groupe qui accompagne depuis plus de 30 ans les collectivités alsaciennes dans le domaine de l'urbain. Sa vocation est d'apporter conseil et appui opérationnel aux communes et intercommunalités dans la conduite de leur projet.

Ce partenariat durable a permis d'internaliser de nombreux métiers, de capitaliser des expertises pour agir en ensemble efficace, apporter des réponses sur-mesure qui répondent aux défis urbains contemporains.

↓ Ses missions

CITIVIA SEM vient soutenir les collectivités dans plusieurs domaines :

- > L'aménagement par la création de nouveaux quartiers dans le tissu existant, la transformation de friches, le renouvellement urbain et la redynamisation de centres-villes, la réalisation de zones d'activités et d'ensembles résidentiels.
- > L'amélioration de l'habitat privé en accompagnant les collectivités dans la mise en œuvre des dispositifs destinés à soutenir les propriétaires dans leur projet de réhabilitation (Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat, Opérations de Restauration Immobilière, Programme d'Intérêt Général, permis de louer, traitement de la vacance, ...).
- > La co-promotion immobilière, permettant notamment d'investir dans des opérations à fort enjeu pour donner une nouvelle impulsion ou accélérer des projets de transformation.
- > La commercialisation et la gestion d'actifs immobiliers visant à soutenir l'économie locale ou le commerce.
- > La construction d'équipements publics (groupes scolaires, collèges, lycées, ehpad, ...) sous la forme d'assistance à maîtrise d'ouvrage ou de mandat.
- > La conception, réalisation et exploitation de parcs de stationnement.



Agnès Perez
Directrice Générale
03 89 43 87 67 - info@citivia.fr
Plus d'informations sur : www.citivia.fr



Le Réseau d'ingénierie territoriale en pratique

Quelques exemples
de réalisations

L'attractivité du centre-bourg: repenser la ruralité au XXI^e siècle

Commune de Sarre-Union et Communauté de Communes d'Alsace Bossue

Objectif ↓

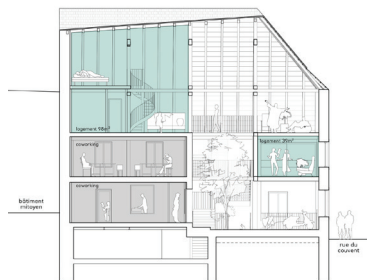
Dynamiser le centre-ville par des actions concrètes sur l'habitat et les commerces impliquant les habitants et les forces vives du territoire.



Travail collectif à l'identification d'un panel d'actions propices à l'accompagnement, notamment le développement d'un projet de Résidence d'Architecture pour répondre aux besoins du territoire et aux attentes des habitants.



Mutualise un poste de « chef de projet centralité » financé à parité par la Collectivité européenne d'Alsace et la ville.



Porte la Résidence d'Architecture: un projet de valorisation et d'éco-rénovation de 3 bâtiments vacants, datant d'avant 1948 et situés au cœur de la ville.

- 1 - Maison bloc qui abritait l'ancienne menuiserie, 6 rue de Bitche (© DNA - Guillaume Erckert)
- 2 - Projet de réhabilitation mixte: logements privatifs et espace de co-working (© VIDA Architecture)
- 3 - L'espace de co-working servira aux nombreux télétravailleurs pour rompre l'isolement du travail à domicile (© VIDA Architecture)

Le chemin des cimes de Drachenbronn

Communauté de Communes du Pays de Wissembourg

Objectif ↓

Reconvertir la friche militaire en un projet touristique innovant et structurant pour le territoire, basé sur des partenariats publics-privés.



Accompagne la réflexion à chaque étape du projet, mobilise son ingénierie et son soutien financier dans le cadre du Fonds de Développement et d'Attractivité des contrats départementaux.



Appuie la mise en tourisme du site (stratégie, opportunité, faisabilité) et accompagne l'installation des opérateurs d'hébergement touristiques.



Assure le raccordement en eau depuis Lembach.



Se charge de la création des 6 aires de bivouac.



Le chemin des cimes de Drachenbronn © Alexandre Schlub



Trouve et facilite l'installation d'une entreprise agroalimentaire sur le site de la base aérienne (perspective de création de 80 emplois sur l'ensemble du site).



Instruit l'autorisation d'urbanisme pour la commune.

Sauvegarder et valoriser la Maison alsacienne du XXI^e siècle

Commune de Hunspach

Objectif ↓

Faire d'un corps de ferme emblématique de la commune, un projet global de construction/réhabilitation à plusieurs vocations : logements, agence postale, gîte, salle de convivialité, office de tourisme, accueil périscolaire, etc.



Dans les combles de la maison Heimlich © Sycoparc



Réalise un diagnostic en amont du potentiel touristique du site.



Étudie la faisabilité du projet selon les attentes de la commune et l'accompagne dans ses contacts avec les porteurs du projet.



Élaborent des propositions de démarche, de pré-programmation et de chiffrage.



Assure le portage foncier pour le compte de la commune, établit un diagnostic foncier pour engager la remise sur le marché des biens vacants.

Parer aux effets combinés du réchauffement climatique

Communauté de Communes du Pays de la Zorn et du Kochersberg

Objectif ↓

Aider les communes à faire face aux risques de coulées d'eaux boueuses en s'appuyant sur leur PLUi.



Accompagne la CdC dans l'élaboration de son PLUi et instruit les autorisations d'urbanisme pour les communes.



Apporte son expertise pour déterminer les aléas.



Collaborent à l'élaboration d'un zonage et d'un règlement innovant permettant de cartographier les aléas et de réduire la vulnérabilité du territoire.



Appuie financièrement les communes dans le cadre du Fonds d'urgence.



A Kienheim en juin 2018 © SDEA

Smart Dorf un village connecté à ses habitants et aux technologies

Commune de Muttersholtz

Objectif ↓

Accompagner l'efficacité énergétique et l'attractivité du village dans son projet smart d'aménagement concerté d'un centre-bourg.



Renforce la démarche communale de lutte contre la vacance des logements avec son PIG Rénov'Habitat, accompagne la réalisation des objectifs TEPOS (Territoire à Énergie Positive), appuie en ingénierie smart et Résidence Séniors, fait le lien avec les autres projets du territoire.



Réalisent l'étude de programmation de l'aménagement des espaces publics et de la création d'une Résidence Séniors 2.0, participent à la démarche participative animée par la Maison de la Nature.



Le village produit de l'hydroélectricité grâce à deux microcentrales placées sur l'Ill et le Muhlbach (ici, le barrage B15 sur l'Ill) © DR

Un inventaire patrimonial communal en partenariat avec le CAUE

Objectif ↓

Réaliser un inventaire patrimonial dans le cadre d'une modification de PLU.



Accompagne les communes pour éclairer les élus sur des questions et options d'aménagement qui concernent la protection du patrimoine et préparer un débat public.



Co-produit les analyses patrimoniales pour formuler des orientations qualitatives d'architecture, d'urbanisme et de paysage



- Relevé végétal**
- cône de vue
 - arbre remarquable
 - ○ ○ alignement d'arbre remarquable
 - espace planté
 - parcelle privée végétalisée
- Relevé bâti**
- ⋯ clôture remarquable
 - ensemble de façade remarquable
 - très grande valeur patrimoniale
 - grande valeur patrimoniale
 - valeur patrimoniale modeste

Une stratégie d'accueil des activités économiques affirmée en Alsace Centrale

Objectif ↓

Réaliser un Schéma Directeur des Zones d'Activités économiques (SDZAE) en appui de la stratégie de développement économique du territoire.



Avec l'ATIP et l'ADIRA, lancent la démarche d'étude des modalités de transfert des zones d'activités économiques.



Accompagne la définition de la stratégie territoriale de développement économique.



Sélestat, Zone commerciale Sud © Citivia



Fait l'inventaire des zones d'activités, évalue leur potentiel constructible, élabore et propose les stratégies de mise en œuvre opérationnelles

À la découverte de la grande crête des Vosges

Du col du Calvaire au Hartmannswillerkopf

Objectif ↓

Accueillir et faire connaître le patrimoine naturel et culturel des Hautes-Vosges sur 17 sites d'interprétation.



La Collectivité européenne d'Alsace réalise les travaux de réaménagement du stationnement le long de la route des crêtes, notamment sur le site du Rothenbach, en partenariat avec le Département des Vosges.



Est partenaire du Parc pour la promotion et l'organisation des activités. Depuis 2019, pilote la communication de la Navette des Crêtes et de l'expérimentation des micro-aventures.



Muret des crêtes au Rothenbach © PNRBV



Coordonne la réalisation des murets des crêtes, assure l'accueil du public au col de la Schlucht et du Grand Ballon, propose un programme d'animations et de balades le long de la route des crêtes.

Un projet de développement économique complexe et d'envergure : le Parc d'Activité de la Plaine d'Alsace

Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin

Objectif

Apporter, au site et à ses acteurs publics et privés, de nouvelles opportunités de développement en valorisant une réserve foncière par la création d'un pôle industriel de pointe, garant d'un développement économique durable.



Déploie plusieurs campagnes de fouilles archéologiques nécessaires à la viabilisation puis la commercialisation du foncier.



Établissent une planification stratégique dans le cadre de la politique des Zones d'Intérêt Départementales (ZAID).



Parc activité Plaine d'Alsace © Adauhr



Intègre et justifie le projet dans les documents d'urbanismes (PLU, PLUi et SCoT).

Observatoire de l'habitat et du foncier : un outil territorial stratégique

Communauté de communes de Thann-Cernay

Objectif

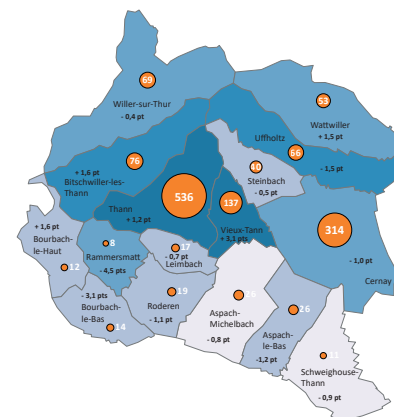
Eclairer la Collectivité pour mieux accompagner sa stratégie foncière, sa planification et la mise en œuvre de sa politique de l'habitat, grâce à l'observatoire de l'habitat et du foncier.



Mobilise les indicateurs (typologie des logements, vacance, construction, demande locative...), produit les analyses quantitatives et qualitatives de l'évolution de la situation du logement sur le territoire. Régulièrement mises à jour, ces informations aident à la décision de la collectivité.



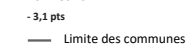
Développe une approche méthodologique destinée à définir la disponibilité, la consommation et la mutabilité du foncier.



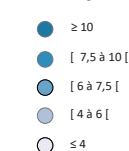
Nombre de logements vacants en 2017



Evolution de la vacance entre 2012 et 2017



Part des logements vacants en 2017 (en %)



0 2 km

Date : 29 juin 2020

Source : INSEE

Source cartographique : Artique



Croisement de plusieurs indicateurs pour évaluer la vacance d'un territoire ©ADAUHR et ADIL 68

Préparer la mise en place d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

Communauté de Communes de la Région de Guebwiller

Objectif ↓

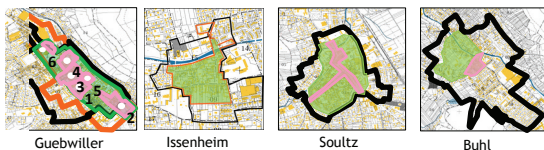
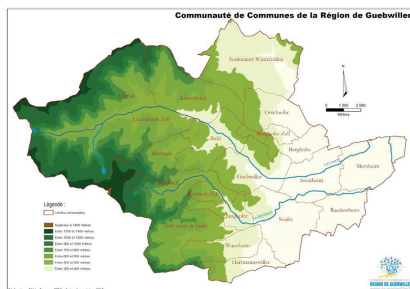
Étude pré-opérationnelle qui permet à la collectivité de déterminer les périmètres d'intervention pertinents, les objectifs quantitatifs et qualitatifs adaptés, les montages financiers et les actions complémentaires à prévoir pour agir sur l'habitat privé ancien.



Coordonne la mission et assure la conduite de l'étude notamment en matière de politiques locales de l'habitat sur les montages opérationnels, l'ingénierie du bâtiment, l'urbanisme et l'aménagement ainsi que sur les aspects juridiques et financiers.



Apporte son analyse sur le fonctionnement du marché immobilier local, en réalisant un constat sur les copropriétés fragiles, la vacance et réalise des enquêtes sur les ménages.



Réalise l'analyse patrimoniale à l'échelle des 4 pôles urbains identifiés et élabore la cartographie par SIG.

L'offre de formation aux collectivités



→ **Des formations « socles »** sur les fondamentaux de l'urbanisme et l'aménagement, la planification en urbanisme (SCOT, PLU(i), Cartes communales, RNU), les autorisations d'urbanisme et le pouvoir de police du maire qui en découle, les opérations d'aménagement, l'environnement ainsi que le contenu de l'urbanisme.

L'ATIP, agréée par le Ministère de l'Intérieur, délivre des formations aux élus et leurs équipes en partenariat avec l'Association des Maires du Bas-Rhin et le Réseau d'ingénierie territoriale d'Alsace.

Depuis six ans, près de 500 participants ont bénéficié des formations proposées. Un bilan très positif montre que les thématiques et programmes répondent aux besoins des collectivités.

→ **Un cycle de formations « Vers de nouveaux modèles d'aménagement et de programmation urbaine »**, conçu avec le Réseau d'ingénierie territoriale d'Alsace, pour répondre aux défis climatiques et d'intégration des enjeux environnementaux, aux problématiques de maîtrise de la consommation foncière (Objectif Zéro Artificialisation Nette), mais aussi d'ambition de qualité dans les projets de territoire et d'aménagement.

Pour concevoir et animer ses formations l'ATIP s'appuie sur l'expertise et les savoirs faire de ses formateurs, sur les retours d'expériences locaux tirés de ses missions d'accompagnement mais aussi des liens partenariaux privilégiés noués avec les acteurs du territoire : Réseau d'ingénierie territoriale d'Alsace, associations d'élus, services déconcentrés de l'État, universités, juridictions, chambres consulaires, ordres professionnels, bureaux d'études, etc.

→ **Des formations « sur mesure »** élaborées, à la demande de groupes d'élus, de collectivités autour de problématiques spécifiques, pour des élus qui souhaitent travailler ensemble sur des sujets communs.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

contact@atip67.fr
03 88 76 67 03 / www.atip67.fr/

Contacts



Archéologie Alsace

Matthieu Fuchs – Directeur général

matthieu.fuchs@archeologie.alsace

03 90 58 55 71

Plus d'informations sur : www.archeologie.alsace



ADAUHR-ATD Alsace

Pierre Wunsch – Directeur général

adauhr@adauhr.fr

03 89 30 13 30 – 06 78 79 02 75

Plus d'informations sur : www.adauhr.fr



ADIL 67

Anne-Sophie Bouchoucha – Directrice

bouchoucha@adil67.fr

03 88 21 07 06

Plus d'informations sur : www.adil67.org



ADIL 68

Alexandre Probst – Directeur (68)

a.probst@adil68.fr

03 89 21 75 36

Plus d'informations sur : www.adil68.org



ADIRA

Sébastien Leduc – Responsable compétitivité des entreprises et dynamique des territoires

sebastien.leduc@adira.com

06 80 47 57 47

Plus d'informations sur : www.adira.com



ADT

Nicole Bonnet – Responsable du Pôle Ingénierie et Développement

nicole.bonnet@adt.alsace

03 89 20 10 63

Plus d'informations sur : www.alsace-destination-tourisme.com



ADEUS

Pierre LAPLANE – Directeur Général

03 88 21 49 01

Plus d'informations sur : www.adeus.org



AFUT

Viviane BEGOC – Directrice de l'Afut Sud-Alsace

viviane.begoc@afut-sudalsace.org

03 69 77 60 77



Alsace Habitat

Freddy Zimmermann – Directeur de l'Attractivité et du Développement Durable

freddy.zimmermann@alsacehabitat.fr

03 88 65 81 99



Alsabail

Strasbourg : siège social et agence du Bas-Rhin

7 Place Brant – CS 80030

67001 Strasbourg Cedex

03 88 21 22 00

Mulhouse : agence du Haut-Rhin

Parc des Collines

26 Rue Victor Schoelcher

68200 MULHOUSE

03 89 45 69 45

Plus d'informations sur : www.alsabail.fr



Atip

Florence Wiel – Directrice

florence.wiel@atip67.fr

03 88 76 63 63 / 07 61 69 89 00

Plus d'informations sur : www.atip67.fr



CAUE d'Alsace

Carole Pezzoli – Directrice

pezzoli@caue-alsace.com

03 88 15 02 30

Plus d'informations sur : www.caue-alsace.com

Contacts



Citivia

Agnès Perez – Directrice Générale

info@citivia.fr – 03 89 43 87 67

Plus d'informations sur : www.citivia.fr



Collectivité européenne d'Alsace

Les Délégués Territoriaux de la Direction Générale :

Nord Alsace : Marie-Claude Lemmel

marie-claude.lemmel@alsace.eu – 03 68 33 83 80 / 06 70 45 23 13

Ouest Alsace : Francis Klein

francis.klein@alsace.eu – 03 68 33 82 08 / 06 75 70 02 83

Eurométropole de Strasbourg : Gaël Rousseau

gael.rousseau@alsace.eu – 06 16 67 85 36

Centre Alsace : Estelle Burgun

estelle.burgun@alsace.eu – 06 74 16 80 88

Région de Colmar : Fabien Nierengarten

fabien.nierengarten@alsace.eu – 03 89 30 60 06 / 06 75 86 07 51

Agglomération de Mulhouse : Martial Reheisser

martial.reheisser@alsace.eu – 03 69 49 34 60 / 06 30 52 37 63

Région Sud Alsace : Jérémy Broglin

jeremy.broglin@alsace.eu – 03 89 73 24 40 / 06 62 54 77 90

Plus d'informations sur : www.alsace.eu



EPFA

Benoît Gaugler – Directeur

benoit.gaugler@epf.alsace

03 69 20 75 53

Plus d'informations sur : www.epf.alsace



Habitats de Haute-Alsace

Guillaume Couturier – Directeur Général

guillaume.couturier@hha.fr

03 89 22 93 01

Plus d'informations sur : www.hha.fr



Parc naturel régional des Ballons des Vosges

Olivier Claude – Directeur

o.claude@parc-ballons-vosges.fr

03 89 77 90 20

Plus d'informations sur : www.parc-ballons-vosges.fr



Parc naturel régional des Vosges du Nord

Rita Jacob – Directrice

r.jacob@parc-vosges-nord.fr

03 88 01 49 59

Plus d'informations sur : www.parc-vosges-nord.fr



Rivières de Haute-Alsace

Olivia Ghazarian – Directrice

ghazarian@rivieres.alsace

03 89 30 65 20

Plus d'informations sur : www.rivieres.alsace



SDEA

Franck Hufschmitt – Directeur de la Gestion Durable des Bassins Versants

franck.hufschmitt@sdea.fr

03 88 19 29 53 / 06 30 50 46 29

Plus d'informations sur : www.sdea.fr

